



## DEPARTEMENT DE L'HERAULT

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES PEZENAS-AGDE

SEANCE du 26/02/2024

DLB 2024/664

L'an deux mille vingt-quatre et le lundi 26 février à 18h00, les membres du Comité Syndical du SICTOM Pézenas-Agde se sont réunis en session ordinaire, aux arènes de BOUJAN SUR LIBRON, sous la Présidence de Monsieur Sébastien FREY, Président.

**Date de la convocation :** 19/02/2024

**Affichage de la convocation :** 19/02/2024

#### **Etaient Présents :**

Gérard ABELLA, André ALBERTOS, Claude ALLINGRI, Alice ARRAEZ, Philippe AUDOUI, Marie BALLESTERO, Nathalie BASTOUL, Jacques BOLINCHES, Francis BOUTES, Stéphan BOYER, Didier BRESSON, Laurent COMBES, Jordan DARTIER, Sandrine DENIER, Philippe ENJERLIC, Michel FARENC, Philippe FAURE, Sébastien FREY, Robert GELY, Rémy GLOMOT, Didier GROUSELLE, Frédéric GUARNIERI, Chantal GUILHOU, Evelyne GUY, Jean-Yves LE BOZEC, Caroline LEVANNIER, Georges LOPEZ, Laurence MABELLY, Claude MARCO, Pierre-Marie MARHEUNDA, Gérard MARTINEZ, Alain MALRIC, Jacques MONCOUYOUX, Christophe PASTOR, Jean-René PENAS, Christian PEREZ, Lionel PUCHE, Daniel RENAUD, Armand RIVIERE, Régine ROSENFELD, Pierre-Jean ROUGEOT, Jean ROUSSEL, Frédéric ROYE, Michel SALLES, Michel SANCHEZ, Bernard SAUCEROTTE, Marie-Agnès SCHERRER, Edgar SICARD, Jean-Louis THERON, René VERDEIL, Sylvian VIALE .

#### **Absents représentés par leur suppléant :**

Mathieu BENEZECH représenté par GERARD Francine, Jean-François HIGONENC représenté par Jean-Claude VITAL.

#### **Absents Excusés :**

Jean-Louis ABADIE, Jean AUGÉ, Philippe BARON, Claude BASTIER, Viviane BAUDE TOUSSAINT, Jean BLANQUEFORT, Jérôme BONNAFOUX, Jean-Marie BOUSQUET, Jacques CANTAGRILL, Christophe CASTAN, Francis CASTAN, Jean-Jacques CORON, Gilles D'ETTORE, Francis FORTE, Pascal FICHAUX, Julie GARCIN SAUDO, Vincent GAUDY, Bertrand GELLY, Gil GEORGERENS, Joséphine GROLEAU, Vincent HUGOT-CONTE, Bernard ICHE, Blandine LAIRD, Jean-Louis LAUX, Sylvie LERMET, Christophe LLOP, Michel LOUP, Patrick MARTINEZ, Marie-Hélène MATTIA, Carole MAUREL, Fabrice MAURRAS, Françoise MEMBRILLA, Bernard MONTAGUD, Catherine MONTARON SANMARTI, Christiane MOTHES, Louis PASCAL, Stéphane PEPIN-BONET, Gérard PERRIN, Christine PRADEL, Véronique REY, Thierry ROQUE, Gaby RUIZ, Véronique SALGAS, Henry SANCHEZ, Alain SICILIANO, Michèle TARDY, Bernadette TAURINES FARO, Christophe THOMAS, Jean-Michel ULMER, Nicole VICENTE, Claude VISTE.

#### **Secrétaire de séance :**

Pierre-Marie MARHUENDA

#### **Objet : Création de tarifs - Apport au quai de transfert de biodéchets**

Monsieur le Président rappelle que certains professionnels organisent la collecte de leurs déchets en interne et viennent les déposer directement sur les exutoires. A ce titre, des tarifs spécifiques ont été créés, tant pour les ordures ménagères déposées sur nos quais de transfert, que les emballages papiers déposés à OEKOTRI.

Devant l'obligation faite aux professionnels de procéder à la collecte séparative de leurs biodéchets, il convient de fixer le tarif pour le transfert et le traitement de ce flux.

Monsieur le Président propose de le fixer à (75€ SMCH+ 40 € de transfert transport) = **115 €/tonne**.

Monsieur le Président demande au Comité Syndical de valider la création du tarif d'apport au quai de transfert de biodéchets comme indiquée ci-dessus.

Le Comité Syndical,

Où l'exposé de son Président,

Après avoir délibéré,

A l'unanimité,

**VALIDE** la création du tarif d'apport au quai de transfert de biodéchets comme indiquée ci-dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Fait les jours mois et an susdits.

Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la transmission au représentant de l'État le 28/02/2024 et de sa publication le 28/02/2024

A Nézignan l'Évêque, le 28/02/2024

**SMICTOM PEZENAS-AGDE**  
*Adresse postale* : BP 112 - 34120 Pézenas  
*Siège administratif* : 27, avenue de Pézenas - 34120 Nézignan l'Évêque  
Tél. : 04 67 98 45 83 Fax : 04 67 90 05 98 [www.sictom-pezenas-agde.fr](http://www.sictom-pezenas-agde.fr)